

Avis public

Annulation de la séance du conseil municipal du 20 octobre 2025

Par cet avis public, William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier, annonce que la séance du conseil municipal du 20 octobre 2025 est annulée.

Conformément aux lois applicables, le conseil municipal sortant ne peut siéger qu'en cas d'urgence pendant la période électorale. Considérant que le nombre d'élus sans opposition du nouveau conseil n'est pas suffisant pour former le quorum, il n'est pas possible pour eux de siéger avant la fin du processus électoral.

Signature

Lieu : Stratford

Date : 8 octobre 2025

William Leclerc Bellavance
Directeur général et greffier-trésorier